

Programme de rachat d'actions

Déclaration hebdomadaire des transactions sur actions propres réalisées du 1^{er} avril 2011 au 8 avril 2011

Comme indiqué par communiqué de presse du 6 avril 2011, Groupe Eurotunnel SA a procédé, le 4 avril 2011 à l'annulation de 8,5 millions d'actions auto-détenues conformément à l'autorisation donnée au conseil d'administration par l'assemblée des actionnaires du 26 mai 2010 qui a, réitéré dans sa 30^{ème} résolution, l'autorisation d'annulation d'actions, conférée en vertu de la 18^{ème} résolution adoptée par l'assemblée générale de la Société le 6 mai 2009.

Ces actions ont été annulées en Euroclear le 6 avril 2011.

		Nombre de titres	Prix moyen pondéré par action	Montant total
Séance du 6 avril	Annulation	8,5 millions	N/A	N/A
Total		8,5 millions	N/A	N/A